

PROJET DE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

Mémoire déposé par :
Comité de la zone d'intervention prioritaire
(ZIP) Jacques-Cartier

Office de consultation publique de Montréal
- 5 septembre 2013 -



Comité ZIP Jacques-Cartier

- Créé en 1996, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent
 - Une entente signée entre les gouvernements du Canada et du Québec permettant la mobilisation et l'implication des communautés riveraines où siègent des représentants de divers secteurs de la société civile.
- La mission est de promouvoir et soutenir, par la concertation régionale, les actions visant la réhabilitation du milieu naturel, sa protection et sa conservation de même que la mise en valeur du Saint-Laurent pour une réappropriation des usages.
- Le territoire comprend les arrondissements et villes des deux rives du fleuve Saint-Laurent à partir du pont Victoria vers l'est ainsi que la rive montréalaise de la rivière des Prairies à partir du pont Viau.



Introduction

Le Comité ZIP Jacques-Cartier accueille favorablement le projet de *Plan de développement de Montréal*, parce que:

- Il réussit à intégrer les différents plans d'action, stratégies de développement et politiques réalisés depuis le Sommet de Montréal
- Il adhère aux orientations:
 - du gouvernement du Québec relatives à la grande région de Montréal
 - au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM



Introduction

Le Comité ZIP Jacques-Cartier accueille favorablement le projet de *Plan de développement de Montréal*, parce que:

- la vision inclut dans ses atouts le fait que Montréal est une ville insulaire, *une ville entourée d'eau et riche de ses milieux naturels;*
- *on doit poursuivre les efforts de protection et de valorisation des lieux et des éléments qui font l'objet d'une reconnaissance collective tel que le parcours riverain aux entrées de ville.*
- Cette vision rejoint la Politique du patrimoine qui cible la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel *afin de permettre à la population d'avoir un contact avec, entre autres, les milieux humides, les îlets et les cours d'eau.*

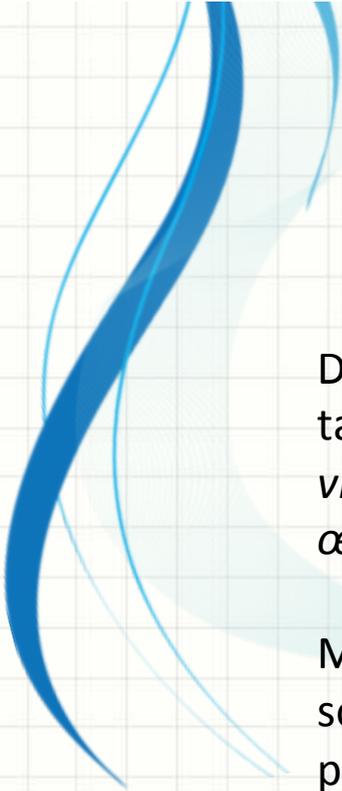


Introduction

La reconnaissance du caractère insulaire de Montréal démontre l'intérêt de se rapprocher du fleuve et de renouer avec lui les liens qui ont contribué à l'essor de la ville.

Par contre, la rupture de la ville avec le fleuve et la rivière, occasionnée par le démantèlement du *Réseau bleu*, en 2008, fait en sorte que le *Plan de développement de Montréal* limite la portée des actions conduisant à redonner ce fleuve à tous les montréalais.





Introduction

D'entrée de jeu, le *Plan de développement de Montréal* met la table pour qu'une *vision stratégique de Montréal* établisse une *vision commune des priorités d'action et des moyens de mise en œuvre pour faire face aux défis d'une métropole nord-américaine*.

Même si ce Plan fait mention du caractère unique de la ville, soit son caractère insulaire, il ne démontre aucune stratégie qui permettrait de renforcer cette notion d'insularité.

Il faut aller au-delà de l'image «en trame de fond» lorsque nous parlons de Montréal, ville insulaire.

Il est indispensable de «connecter» les montréalais au fleuve pour que la population puisse saisir toute la grandeur de vivre sur une île.

Commentaires

- La vision de développement du PDM:
 - S’assurer que l’ensemble des milieux de vie offre aux citoyens de vivre et grandir dans un environnement de qualité.
 - Le Plan veut améliorer les quartiers existants en créant des liens piétonniers en vue de faciliter l’accès aux parcs, de les verdier et de les aménager de façon à offrir des aires de détente et d’activités physiques.
 - Mais qu’en est-il des points de contacts avec les cours d’eau?
 - Renforcer l’identité de Montréal en poursuivant la protection et la valorisation des milieux naturels de même que les parcours riverains aux entrées de la ville.
 - Malheureusement, on se limite à des aménagements très concentrés au centre-ville, par exemple la Promenade riveraine du parc Jean-Drapeau, la Promenade urbaine entre le mont-Royal et le fleuve, de même que le secteur du pont Champlain.
 - Mais qu’en est-il des autres quartiers riverains?

- **Recommandation:**
 - que le PDM reconnaisse le caractère insulaire de Montréal en intégrant cette notion générale dans la description des milieux de vie et que le parcours riverain aux entrées de ville soit un projet concret permettant de renforcer l’identité des montréalais.

Commentaires

Le Plan d'action municipal 2013-2017

- Améliorer la qualité de vie dans les quartiers:
 - consolider les parcs-nature à l'intérieur des écoterritoires par l'enregistrement de servitudes de conservation sur des lots privés présentant une biodiversité exceptionnelle afin d'accroître la biodiversité montréalaise.
 - Malheureusement, certains quartiers n'ont pas de site avec une biodiversité exceptionnelle. Par contre, ils possèdent des terrains vacants privés où la nature a repris ses droits par exemple, les terrains en bordure de l'eau. Ces milieux ne possèdent pas une biodiversité exceptionnelle mais ils sont importants pour les milieux de vie.
 - La Ville doit mettre un frein à la construction domiciliaire en rive et protéger ces derniers points de contact avec l'eau.

- **Recommandations:**
 - que l'enregistrement de servitudes de conservation sur des lots privés concerne aussi les lots riverains ou des milieux humides ne présentant pas une biodiversité exceptionnelle afin d'accroître la biodiversité des milieux de vie et qu'un plan de réhabilitation des sites soit mis en place afin d'accroître la biodiversité montréalaise.
 - que la Batture de Pointe-aux-Trembles soit protégée puisqu'elle constitue l'une des dernières frayères en eau calme du fleuve Saint-Laurent à proximité de la rive du secteur est de l'île de Montréal.

Commentaires

Le Plan d'action municipal 2013-2017

- Réduire les impacts sur l'environnement:
 - et de ce fait améliorer la qualité des cours d'eau.
 - On cible la gestion des eaux pluviales de surface afin de favoriser leur infiltration dans le sol.
 - Par contre, *dans un contexte de changements climatiques où la fréquence et l'intensité des précipitations extrêmes s'accroîtront*, il est tout aussi important de cibler les ouvertures d'égout le long des rues dont leurs dimensions permettent à des quantités phénoménales de déchets de se retrouver dans les cours d'eau.



- **Recommandation:**
 - que soit reconnue la nécessité de remplacer les anciennes ouvertures d'égout par d'autres plus conformes permettant de réduire la charge polluante dans les cours d'eau et qu'un plan de mise en œuvre vienne consolider cette action.

Commentaires

Le Plan d'action municipal 2013-2017

- Moderniser les infrastructures et procéder à des travaux majeurs de réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égout
 - On se limite au renouvellement des conduits souterrains.
 - Cependant, plusieurs émissaires pluviaux se trouvent émergés durant plusieurs mois lors de périodes de bas niveaux d'eau, de même que les ouvrages de débordement sont à risque d'être émergés plusieurs mois dans les années à venir.
 - Ce qui entraîne une dégradation de la qualité de l'eau en rive et nuit à la disponibilité des accès à l'eau, notamment aux activités de la *Route bleue du Grand Montréal*.



- **Recommandation:**
 - que soit planifié le suivi des ouvrages de débordement et des égouts pluviaux émergés ou à risque d'émersion sur plusieurs mois et qu'un plan de correction soit mis en œuvre.

Commentaires

Le Plan d'action municipal 2013-2017

- Projets urbains à planifier hors du centre-ville permettant de réhabiliter des secteurs et d'assurer une diversification et une intensification des activités urbaine:
 - *ceci dans le but d'accroître les activités économiques.*
 - Parmi ces cinq projets, un seul se trouve aux extrémités de la ville, soit à Pierrefonds-Ouest. Mais qu'en est-il de la pointe nord-est de l'île?
 - Dès 2006, le Comité ZIP Jacques-Cartier et la CDC de la Pointe ont collaboré avec la population locale à l'élaboration du Quartier 21, *Une plage dans l'Est, pourquoi pas?*
 - Ce projet urbain à portée régionale fait consensus parmi la population.

- **Recommandation:**

- que le projet du Quartier 21, *Une plage dans l'Est, pourquoi pas?* soit reconnu comme un projet urbain d'envergure régional situé dans un secteur stratégique, soit l'entrée de la ville ayant un caractère insulaire, et devant faire l'objet d'investissements majeurs contribuant à réhabiliter un secteur défavorisé.

Conclusion

- Le Plan de développement de Montréal:
 - démontre que la ville souhaite dynamiser les milieux de vie afin de favoriser un développement cohérent des quartiers existants.
 - La consolidation du centre-ville par des projets concrets renforcera la position de la métropole à l'échelle nationale et internationale.
 - Et l'image de Montréal, une ville entourée de merveilleux plans d'eau, une ville insulaire, se veut être l'attrait touristique.
- Malgré le fait que ce plan souhaite être une occasion de faire le point sur la vision stratégique de Montréal pour les années à venir:
 - il n'a pas réussi à intégrer le caractère insulaire de la ville dans sa définition de milieu de vie tout comme dans ses actions.
 - Tel que dit au tout début, le démantèlement du *Réseau bleu* de la Ville de Montréal a contribué à la diminution des connaissances acquises en ce qui concerne les enjeux liés aux cours d'eau.

Conclusion

- Dans le cadre de la *Gestion intégrée du Saint-Laurent* (GISL) et de la mise en place de la *Table de concertation régionale du Grand Montréal*, en 2014, il est indispensable que la Ville de Montréal démontre un leadership concernant les enjeux reliés au fleuve et à la rivière et ce leadership doit nécessairement se refléter dans le *Plan de développement de Montréal*.

Batture de Pointe-aux-Trembles



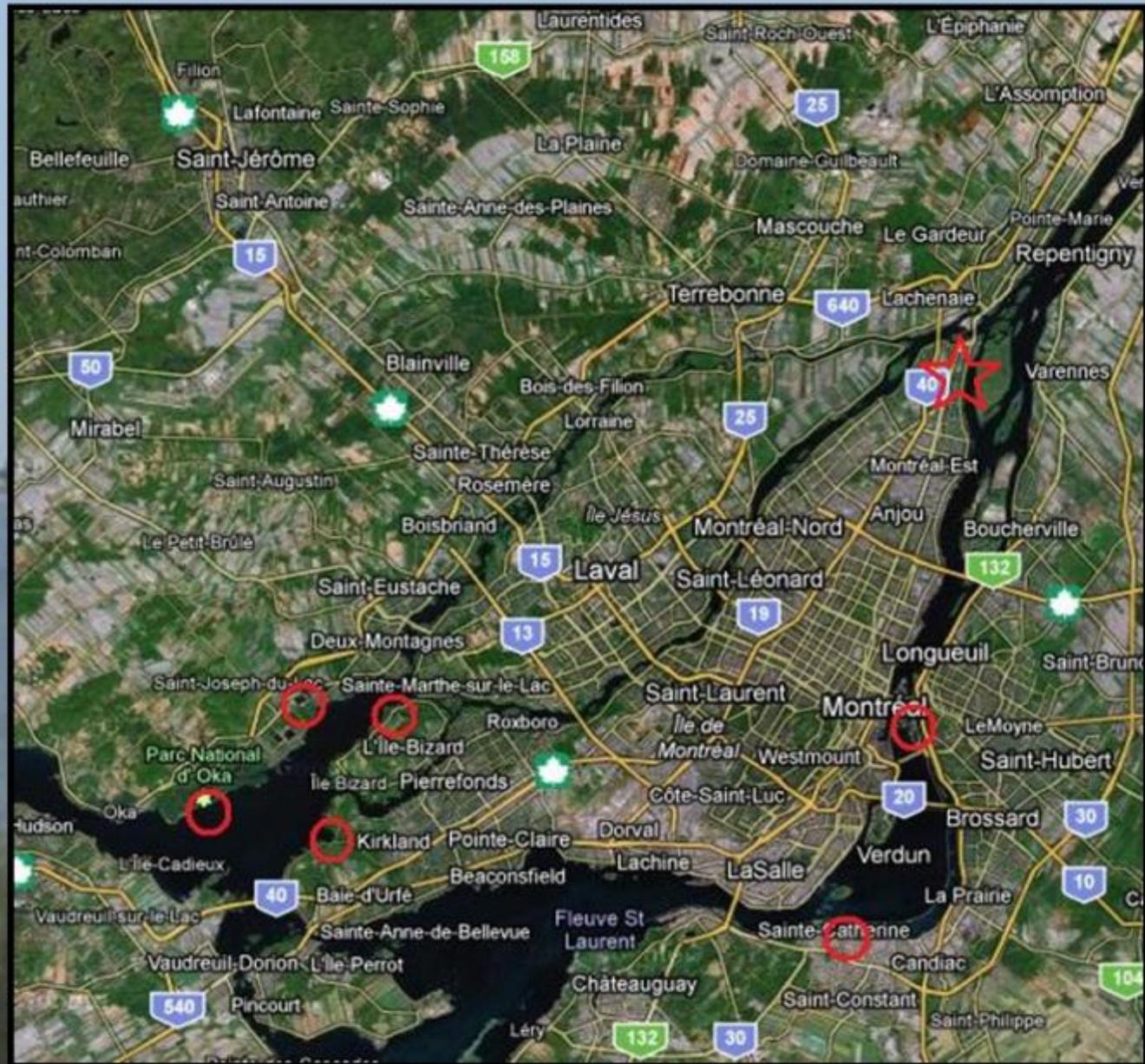
OBJECTIFS

1- Développer un accès public aux berges et dans l'eau, à Pointe-aux-Trembles

Aucun site dans l'Est de Montréal

Plages de la CMM:

- Parc national d'Oka
- Plage de la Sablière (Saint-Marthe-sur-le-Lac)
- Parc-nature du Cap Saint-Jacques
- Parc-nature de l'Île Bizard
- Plage-des-Iles du parc Jean-Drapeau
- Récré-O-Parc (Sainte-Catherine)



Programme Quartiers 21 – 11 avril 2011 – Biosphère de Montréal

Cadre de référence – 2007

Premier plan concerté de mise en valeur des rives

- **Les objectifs du Réseau bleu:**
 - Augmenter la **disponibilité d'espaces publics riverains**;
 - Augmenter la **variété des services offerts** dans le cadre du Réseau bleu;
 - Augmenter la **participation de la population aux activités de plein air**;
 - Faire connaître aux citoyens les services du Réseau bleu et leur communiquer la **passion pour ce patrimoine exceptionnel** qui se trouve à leur disposition;
 - Améliorer la **qualité de l'environnement riverain**;
 - Informer les utilisateurs de services du Réseau bleu **des contraintes liées à la ressource**;
 - Développer des mécanismes soutenant la **cohésion des actions**.



Bilan du programme QUAL 😊 2012

Stations propices aux usages de contact direct avec l'eau, comme la baignade, selon l'indicateur QUALO



Bilan du programme QUAL 😊 2009

Pratique des usages de contact avec l'eau, comme la baignade, selon l'indicateur QUALO



Bilan du programme QUAL 😊 2011

Stations propices aux usages de contact direct avec l'eau, comme la baignade, selon l'indicateur QUALO



Bilan du programme QUAL 😊 2008

86 stations où la qualité bactériologique de l'eau en rive permet les usages de contact comme la baignade



Bilan du programme QUAL 😊 2010

Stations propices aux usages de contact avec l'eau, comme la baignade, selon l'indicateur QUALO



Bilan du programme QUAL 😊 2007

60 stations où la qualité bactériologique de l'eau en rive permet les usages de contact comme la baignade

